



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 7 novembre 2013 — N° 89

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Barcelo.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de saluer M. Luciano D'Ignazio, récipiendaire du Prix du fondateur 2013 de la Fondation canadienne du rein.

---

M. Goyer (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Benoît Bilodeau.

---

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Todd Beck.

---

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant l'Oasis santé mentale qui célèbre 25 ans d'aide à la famille.

**7 novembre 2013**

---

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant une assemblée publique sur les conséquences des coupures et compressions à la Commission scolaire de Montréal.

---

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter M. Yvon Lacasse, lauréat 2013 du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

---

M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raymond Deshaies.

---

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 5 à 7 pour les organismes communautaires de Jean-Lesage.

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les habitations De Rouen qui fêtent leurs 20 ans.

---

À 9 h 56, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 16.

---

Moment de recueillement

## Présentation de projets de loi

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

- n° 60 Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement

Conformément au paragraphe 5° de l'article 303.1 du Règlement, M. Bédard, leader du gouvernement, fait une déclaration au nom du gouvernement à l'effet que le vote sur cette motion engage la confiance de l'Assemblée envers le gouvernement.

M. Moreau, leader de l'opposition officielle, soulève une question de directive par laquelle il s'interroge sur la possibilité pour le gouvernement d'engager la confiance de l'Assemblée à l'égard du gouvernement dès cette étape du processus législatif alors que le contenu du projet de loi n'est pas encore public.

M. le président rend une directive sur la possibilité d'engager la confiance de l'Assemblée envers le gouvernement.

### DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

C'est au gouvernement qu'il revient de déterminer s'il possède ou non la confiance de la Chambre et il peut se prévaloir du cinquième paragraphe de l'article 303.1 du Règlement à l'égard de toute motion.

---

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 60.

---

**7 novembre 2013**

---

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 53 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 53.

### **Dépôts de documents**

M. St-Arnaud, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Office des professions du Québec.  
(Dépôt n° 1319-20131107)

---

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le plan stratégique 2012-2016 de la Commission de l'éthique en science et en technologie.  
(Dépôt n° 1320-20131107)

---

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 26 septembre 2013 par Mme Trudel (Charlesbourg) concernant l'accessibilité et l'utilisation du site du Jardin zoologique du Québec.

(Dépôt n° 1321-20131107)

## 7 novembre 2013

---

M. le président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale en date du 24 octobre 2013 :

Décision 1731 concernant le Règlement accordant une allocation additionnelle au député de Mégantic;

(Dépôt n° 1322-20131107)

Décision 1734 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 1323-20131107)

Décision 1735 concernant le Règlement concernant la promotion du directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.

(Dépôt n° 1324-20131107)

Puis il dépose :

Une lettre, en date du 6 novembre 2013, que lui a adressée M. Amir Khadir, député de Mercier, concernant une demande pour être membre de plusieurs commissions parlementaires;

(Dépôt n° 1325-20131107)

Une lettre, en date du 6 novembre 2013, que lui a adressée Mme Françoise David, députée de Gouin, concernant une demande pour être membre de plusieurs commissions parlementaires;

(Dépôt n° 1326-20131107)

Une lettre, en date du 6 novembre 2013, que lui a adressée M. Daniel Ratthé, député de Blainville, concernant une demande pour être membre d'une commission parlementaire;

(Dépôt n° 1327-20131107)

Une lettre, en date du 6 novembre 2013, que lui a adressée M. Pierre Moreau, leader de l'opposition officielle, concernant les demandes des députés de Gouin et de Mercier afin d'être membres de plusieurs commissions parlementaires.

(Dépôt n° 1328-20131107)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Gauthrin (Verdun), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 novembre 2013, a procédé à l'audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 6 novembre 2013 relativement à ce mandat. Le rapport contient une recommandation.

(Dépôt n° 1329-20131107)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bolduc (Jean-Talon) dépose :

Copie d'une correspondance, en date du 13 septembre et du 8 octobre 2013, entre M. Claude Lamarre, chef du Service de l'accès et de la propriété intellectuelle du ministère de la Santé et des Services sociaux, et Mme Emilie Simard, attachée politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle, concernant les impacts de l'application de la Charte des valeurs.

(Dépôt n° 1330-20131107)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, dépose :

Copie d'un échange de courriels, en date du 4 novembre 2013, entre Mme Andrée Corriveau et M. Yan Plante, ayant pour objet : « l'Entente – Lac-Mégantic ».

(Dépôt n° 1331-20131107)

**7 novembre 2013**

---

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 6 novembre 2013 sur la motion proposée par M. Dubé (Lévis) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'urgence d'agir dans le dossier des régimes de retraite publics avant la fin de l'année 2013;

QU'elle réponde à l'appel des nombreux élus municipaux du Québec qui réclament davantage de pouvoirs en cette matière et veulent éviter d'augmenter le fardeau fiscal de leurs citoyens;

QU'elle exige du gouvernement qu'il réponde à la demande de l'Union des municipalités du Québec d'appeler le projet de loi n° 497 dans les plus brefs délais et de permettre aux parlementaires d'en débattre.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **68** en annexe)

Pour : **16** Contre : **88** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Marois, première ministre, M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le jour du Souvenir et rende hommage aux hommes et aux femmes qui ont défendu la liberté, la démocratie, la justice et les droits de la personne, en temps de guerre et en temps de paix;

**7 novembre 2013**

---

QU'elle témoigne de sa profonde gratitude aux soldats québécois et canadiens qui ont fait, et font toujours, preuve de courage et de dévouement dans la poursuite de ces nobles idéaux;

QU'elle observe une minute de silence en hommage à la mémoire de ceux qui ont fait l'ultime sacrifice et en signe de respect pour ceux et celles qui sont de retour.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

À 11 h 46, à la demande de M. Bédard, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 12 h 07.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, conjointement avec M. Billette (Huntingdon), M. Martel (Nicolet-Bécancour), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 35 ans de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

**7 novembre 2013**

---

QU'elle reconnaisse la garantie d'un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles pour les générations futures offerte par la Commission et qu'elle souligne sa contribution au rayonnement de l'agriculture québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Dubé (Lévis), conjointement avec M. Khadir (Mercier) et M. Ratthé (Blainville), présente une motion concernant la Caisse de dépôt et placement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'électrification des transports collectifs au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 186 du Règlement, Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, propose :

QUE soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée le 8 octobre 2013 qui déférait à la Commission de la santé et des services sociaux l'étude des rapports annuels de gestion 2012-2013 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de Lanaudière, de la Mauricie et du Centre-du-Québec et des Cris de la Baie-James.

La motion est adoptée.

---

**7 novembre 2013**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'étude des rapports annuels de gestion 2012-2013 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de Lanaudière et de la Mauricie et du Centre-du-Québec soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 49, Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;

**7 novembre 2013**

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *L'autonomie pour tous : livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*.

\_\_\_\_\_

M. Ouimet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de rencontrer le Secrétariat du Conseil du trésor relativement au haussement du seuil des engagements financiers.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 15 novembre 2013, M. Bolduc (Jean-Talon) s'adressera à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'incapacité du gouvernement péquiste à fournir un cadre financier concernant le financement de l'assurance autonomie ».

À la suite de la décision rendue par la présidence le 26 septembre 2013 sur la question de privilège concernant le témoignage devant la Commission de la santé et des services sociaux de M. Ékram Antoine Rabbat, président-directeur général de la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, indique les conditions selon lesquelles l'affaire serait considérée close, notamment par la transmission, par M. Rabbat, d'une lettre d'excuses formelles à l'Assemblée.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 novembre 2013, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Deltell (Chauveau) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 69 en annexe)

Pour : **55** Contre : **28** Abstention : **0**

En conséquence, le débat sur la motion proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 37 est ajourné.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné précédemment, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

**7 novembre 2013**

---

À 13 heures, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 05.

\_\_\_\_\_

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Bolduc (Mégantic).

#### **Débats de fin de séance**

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Bolduc (Mégantic) à M. Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement péquiste dans le dossier du financement de la décontamination et de la reconstruction au Lac-Mégantic ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 308 du Règlement, M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que le débat de fin de séance entre M. Bolduc (Jean-Talon) et M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « L'absence de documents sur les impacts de la Charte sur les effectifs médicaux dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre » est reporté au mardi 12 novembre 2013.

**7 novembre 2013**

---

À 18 h 13, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 novembre 2013, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

7 novembre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Dubé (Lévis) :

(Vote n° 68)

POUR - 16

Bonnardel (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Legault (CAQ)	(Arthabaska)
Daneault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Deltell (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Dubé (CAQ)	Roy (CAQ)	St-Laurent (CAQ)
Duchesneau (CAQ)	(Montarville)	Trudel (CAQ)
		(Charlesbourg)

CONTRE - 88

Arcand (PLQ)	David (IND)	Larouche (PQ)	Richard (PQ)
Beaudoin (PQ)	De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)
Bédard (PQ)	de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Richer (PQ)
Bergeron (PQ)	Diamond (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergman (PLQ)	Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Drolet (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	Duchesne (PQ)	Marcoux (PLQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Dufour (PQ)	Marois (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchet (PQ)	Dutil (PLQ)	Marsan (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Ferland (PQ)	McKay (PQ)	St-Arnaud (PQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Boulet (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Traversy (PQ)
Breton (PQ)	(Hull)	(Fabre)	Trudel (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gendron (PQ)	Pagé (PQ)	(Saint-Maurice)
Carrière (PLQ)	Goyer (PQ)	Pelletier (PQ)	Turcotte (PQ)
Champagne (PQ)	Hamad (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Vallée (PLQ)
Chapadeau (PQ)	Hébert (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Proulx (PQ)	Villeneuve (PQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ratthé (IND)	Weil (PLQ)
Claveau (PQ)	Kelley (PLQ)	Reid (PLQ)	Zakaïb (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Richard (PQ)	
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	(Duplessis)	

7 novembre 2013

---

Sur la motion de M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition :

**(Vote n° 69)**

**POUR - 55**

Arcand (PLQ)	Deltell (CAQ)	Ménard (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bergman (PLQ)	Diamond (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Blais (PLQ)	Dubé (CAQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Picard (CAQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Poëti (PLQ)	Trudel (CAQ)
(Mégantic)	(Hull)	Ratthé (IND)	(Charlesbourg)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Reid (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Vien (PLQ)
Caire (CAQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	Weil (PLQ)
Carrière (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Roy (CAQ)	
Charbonneau (PLQ)	Legault (CAQ)	(Arthabaska)	
Charlebois (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)	
D'Amour (PLQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)	
Daneault (CAQ)	Marcoux (PLQ)	Schneeberger (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Marsan (PLQ)	Sklavounos (PLQ)	

**CONTRE - 28**

Beaudoin (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Richard (PQ)	Traversy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hébert (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	Trudel (PQ)
Bouillé (PQ)	Larouche (PQ)	Richard (PQ)	(Saint-Maurice)
Breton (PQ)	Leclair (PQ)	(Duplessis)	Turcotte (PQ)
Champagne (PQ)	McKay (PQ)	Richer (PQ)	Villeneuve (PQ)
Chapadeau (PQ)	Pagé (PQ)	Roy (PQ)	Zakaïb (PQ)
Duchesne (PQ)	Pelletier (PQ)	(Bonaventure)	
Dufour (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	St-Arnaud (PQ)	
Ferland (PQ)	Proulx (PQ)	Therrien (PQ)	